



SALAIRES QUOTIDIENS départementaux (SPQD)

augmentation : + 0,2% le 1^{er} septembre 2012

Tous les salaires sont exprimés en BRUT

Retour à toutes les grilles de salaires - Définition de fonctions

Valeur du point : 16,2747 €

Fonctions	Coef	Salaires PQD
Rédacteur en chef	230	3 743,18 €
Rédacteur en chef adjoint	190	3 092,19 €
Chef de service	160	2 603,95 €
Secrétaire de rédaction	140	2 278,46 €
Chef de centre	140	2 278,46 €
Reporter 2 ^e échelon	135	2 197,08 €
Secrétaire de rédaction adjoint	130	2 115,71 €
Rédacteur détaché 2 ^e échelon	130	2 115,71 €
Reporter 1 ^{er} échelon	125	2 034,34 €
Rédacteur sténo 2 ^e échelon	120	1 952,96 €
Reporter photo 2 ^e échelon	120	1 952,96 €
Rédacteur détaché 1 ^{er} échelon	120	1 952,96 €
Rédacteur polyvalent	120	1 952,96 €
Rédacteur 2 ^e échelon (*)	115	1 871,62 €
Rédacteur sténo 1 ^{er} échelon	110	1 790,34 €
Reporter photo 1 ^{er} échelon	110	1 790,34 €
Rédacteur après deux ans de stage	110	1 790,34 €
Rédacteur stagiaire		
Stagiaire du 12 ^e au 24 ^e mois	100	1 627,47 €
Stagiaire du 1 ^{er} au 12 ^e mois	90	1 464,72 €

Les augmentations s'appliquent sur les salaires réels pratiqués ainsi que sur les tarifs des piges.

(*) Concerne le rédacteur ayant trois années d'ancienneté en plus du stage.

samedi 1^{er} septembre 2012